



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 31 / 05 / 2023 \_\_\_  
Dossier complet le : 31 / 05 / 2023 \_\_\_  
N° d'enregistrement : 34-2023-00027

### 1 Intitulé du projet

Sécurisation de la digue classée de la Balaurie à Mauguio. La digue classée construite en 2004 est constituée de plusieurs tronçons pour un linéaire total d'environ 2km.  
Le premier tronçon se situe le long de la RD189, les autres tronçons sont parallèles à la Balaurie depuis le pont de la RD189, jusqu'au pont des Aiguerelles (RD172) en aval.

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom \_\_\_\_\_ Prénom(s) \_\_\_\_\_

#### 2.2 Personne morale

Dénomination \_\_\_\_\_ Raison sociale \_\_\_\_\_  
Pays de l'Or Agglomération \_\_\_\_\_ COMM D'AGGLOMERATION DU PAYS DE L'OR  
N° SIRET \_\_\_\_\_ Type de société (SA, SCI...) \_\_\_\_\_  
2 4 3 4 0 0 4 7 0 0 0 2 2 1 Communauté d'agglomération  
Représentant de la personne morale :  Madame  Monsieur  
Nom \_\_\_\_\_ Prénom(s) \_\_\_\_\_  
ROSSIGNOL \_\_\_\_\_ Stephan \_\_\_\_\_

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
- Annexe R122-2 : Rubrique 21 e) (système d'endiguement) -> Cas par cas - Rubrique loi sur l'eau : 3.2.6.0 (Autorisation) 3220 ?	Autorisation du système d'endiguement dans sa globalité avec réhabilitation complète du tronçon n°1 de la digue de la Balaurie existante (linéaire d'environ 150 m)

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à autoriser le système d'endiguement dans sa complétude sans travaux, sauf sur le tronçon T1.

Pour le tronçon T1, la solution retenue consiste en la réhabilitation complète de la digue de la Balaurie existante, pour qu'il soit :

- d'une part nivelée à la cote projet (crête à 12,25 m NGF, soit une revanche de 14 cm par rapport au niveau des plus hautes eaux)
- et d'autre part qu'il réponde aux exigences de sécurité en accord avec le niveau de protection visé avec fermeture de la rue Kipling depuis la RD189 (niveau de protection centennal).

Les aménagements nécessaires sont les suivants :

- Arasement de la digue sur le tronçon T1,
- Reconstruction d'une digue en lieu et place de l'ouvrage existant, représentant un linéaire de 150 m.
- Mise en place d'un muret béton au niveau de la rue Kipling sur 10 ml.

#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de sécuriser la digue existante, en supprimant les arrivées d'eau provenant des débordements de la Balaurie au nord sur le tronçon T1 et assurer ainsi une protection efficace des habitations et des populations de la rive gauche.

Le niveau de protection recherché est la crue centennale.

Contrairement à l'ouvrage actuel, le nouveau tronçon rehaussé n'aura pas pour vocation de résister à la surverse.

---

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux concernent uniquement le tronçon T1.

Les principales étapes de la phase de travaux sont décrites ci-dessous :

1. Abattage des arbres sur la digue existante,
2. Terrassement en déblais de la digue existante : l'utilisation d'engin puissant pourra être nécessaire selon les horizons rencontrés.

La digue existante sera déconstruite par plot pour éviter toute incidence sur les terrains avoisinants et notamment sur la RD189.

Les déblais seront évacués dans des filières adaptées. Le pourcentage de réutilisation des matériaux a été jugé faible (digue hétérogène).

3. Terrassement en remblai de la digue projet : La digue sera réalisée en matériaux d'apport limono-argileux.

4. Création du mur digue au niveau de la rue Kipling.

Modalités de réalisation :

Les terrains rencontrés contiennent des fines qui sont par expérience sensibles à l'eau. Par conséquent, les travaux seront réalisés dans des conditions météorologiques favorables sinon le chantier pourrait rapidement devenir impraticable et nécessiterait la mise en place de surépaisseurs en matériaux insensibles à l'eau.

Les dispositions spécifiques prévisibles seront adaptées pour assurer la mise au sec de la plateforme de travail à tout moment (rigoles, épis, épaissement périphérique, etc...).

Suite aux observations faites au cours de la campagne d'investigations, le terrain devrait en principe être sec.

Cependant, des venues d'eau peuvent apparaître exceptionnellement en cours de terrassement. Elles seront alors collectées en périphérie et évacuées en dehors de la fouille (captage).

---

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Pour le tronçon T1 la crête de la digue peut être circulée par des petits engins d'exploitation (largeur 3.0 m) pour les mesures d'entretien courantes.

Les autres tronçons ne feront pas l'objet de modifications.

---

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à examen au cas par cas (rubrique 21 e).

Il est également soumis à demande d'autorisation environnementale au titre de la rubrique 3.2.6.0. Le dossier de demande comprendra également la révision de l'étude de danger actuelle, en intégrant les aménagements projetés.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Linéaire du système d'endiguement dans sa complétude	2000 m
Tronçon 1 :	
Linéaire de digue en remblai	150 m
Linéaire de mur digue (hauteur max 0.30m)	22 m
Emprise de l'ouvrage	1200 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : RD189

Lieu-dit : \_\_\_\_\_

Localité : MAUGUIO

Code postal : 3 4 1 3 0 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 4 3 ° 3 7 , 1 4 " N Lat. : 3 ° 5 9 , 1 9 " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ , \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ , \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Point de d'arrivée : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ , \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ , \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

##### Communes traversées :

Commune de Mauguio

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le projet est situé en zone 1AUL - zone inondable rouge dans le PLU de la commune de Mauguio.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? 

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

La digue rive gauche de la Balaurie, dite « digue sud-ouest du bourg » fait actuellement l'objet de l'arrêté préfectoral n°2010/01/711 du 4 mars 2010, catégorisant l'ouvrage en digue de classe C. Elle s'étend en rive gauche de la Balaurie depuis la RD 189 jusqu'au pont des Aiguerelles sur un linéaire total de 2000 mètres environ. PAO est actuellement gestionnaire de l'ouvrage, suite à la dissolution du SIATEO.

Le projet concerne les 150 premiers mètres depuis la RD 189, qui seront reconstruits en lieu et place de l'ancien ouvrage. La fermeture amont de la protection sera assurée par un mur digue au niveau de la rue Kipling, non présent à l'heure actuelle.

Les autres tronçons classés de la digue ne feront pas l'objet de modifications.

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé sur la commune de Mauguio, à une distance d'environ 3,7 km de l'étang de l'Or.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est couverte par un PPRI approuvé le 16/03/2021. Le projet est situé en zone rouge naturelle "R"
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit l'évacuation de 1250 m3 de déblai (matériaux issus de la déconstruction de la digue actuelle que l'on ne peut réutiliser). Ils seront évacués dans des filières adaptées.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La reconstruction de la digue sera faite à partir d'environ 1300 m3 de matériaux d'apport ayant des caractéristiques spécifiques nécessaires à la construction de l'ouvrage.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est situé en zone inondable - zone rouge R dans le PPRI de la commune. Le projet vise à augmenter la protection des populations contre les inondations.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, des circulations d'engins auront lieu dans le quartier résidentiel autour de la rue Kipling. A ce stade d'avancement du projet, le projet ne nécessitera pas de coupure de voirie en phase travaux. Aucune incidence en phase opérationnelle.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le chantier pourra être source de bruit ponctuellement et de façon limitée dans la mesure où il s'agit de travaux de terrassement.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, des vibrations de faible ampleur pourront avoir lieu lors des terrassements (sur les enrochements notamment). Cela restera ponctuel et limité.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La déconstruction de la digue existante engendrera environ 1250 m3 de déblai (déchet inerte) qui seront évacués dans des centres agréés.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

---

**6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**

A ce stade, aucune autre évaluation n'a été réalisée.

---

---

---

**6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**

Mesures d'évitement : La solution retenue consiste en la reconstruction de la digue existante pour le tronçon T1. Le projet ne nécessite qu'une très faible emprise supplémentaire (liée à la rehausse de l'ouvrage).

Mesures de réduction des effets :

- Dispositif de limitation des nuisances envers les populations humaines pendant toute la durée des travaux
- nuisances sonores (adaptation des itinéraires, engins de chantier homologués, horaires de chantier adaptés)
  - réduction du transport de boue sur la voie publique

Dispositif d'assainissement et de gestion des eaux pluviales

---

---

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consistant en la reconstruction du premier tronçon de la digue de la Balaurie en lieu et place de la digue existante, il n'a que peu d'incidences sur l'environnement. Le projet est situé en dehors de tout zonage (environnemental, patrimonial, site et sol pollué, captages AEP, ...)

Par ailleurs, le projet est soumis à demande d'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau (rubrique 3.2.6.0). Aussi, le dossier d'incidence détaillera les impacts bruts et résiduels du projet.

Au regard de ces éléments, il ne nous semble pas nécessaire que le projet soit soumis à évaluation environnementale.

Le projet ne prévoit pas d'intervention dans le lit du cours d'eau de la Balaurie en phase chantier.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom ROSSIGNOL

Prénom Stephan

Qualité du signataire président Agglomération Pays de l'Or

À MAUGUIO

Fait le 1 6 / 0 5 / 2 0 2 3



Signature du (des) demandeur(s)

**Le Président,  
Conseiller Régional  
Stéphan ROSSIGNOL**



*Localisation des prises de vue*

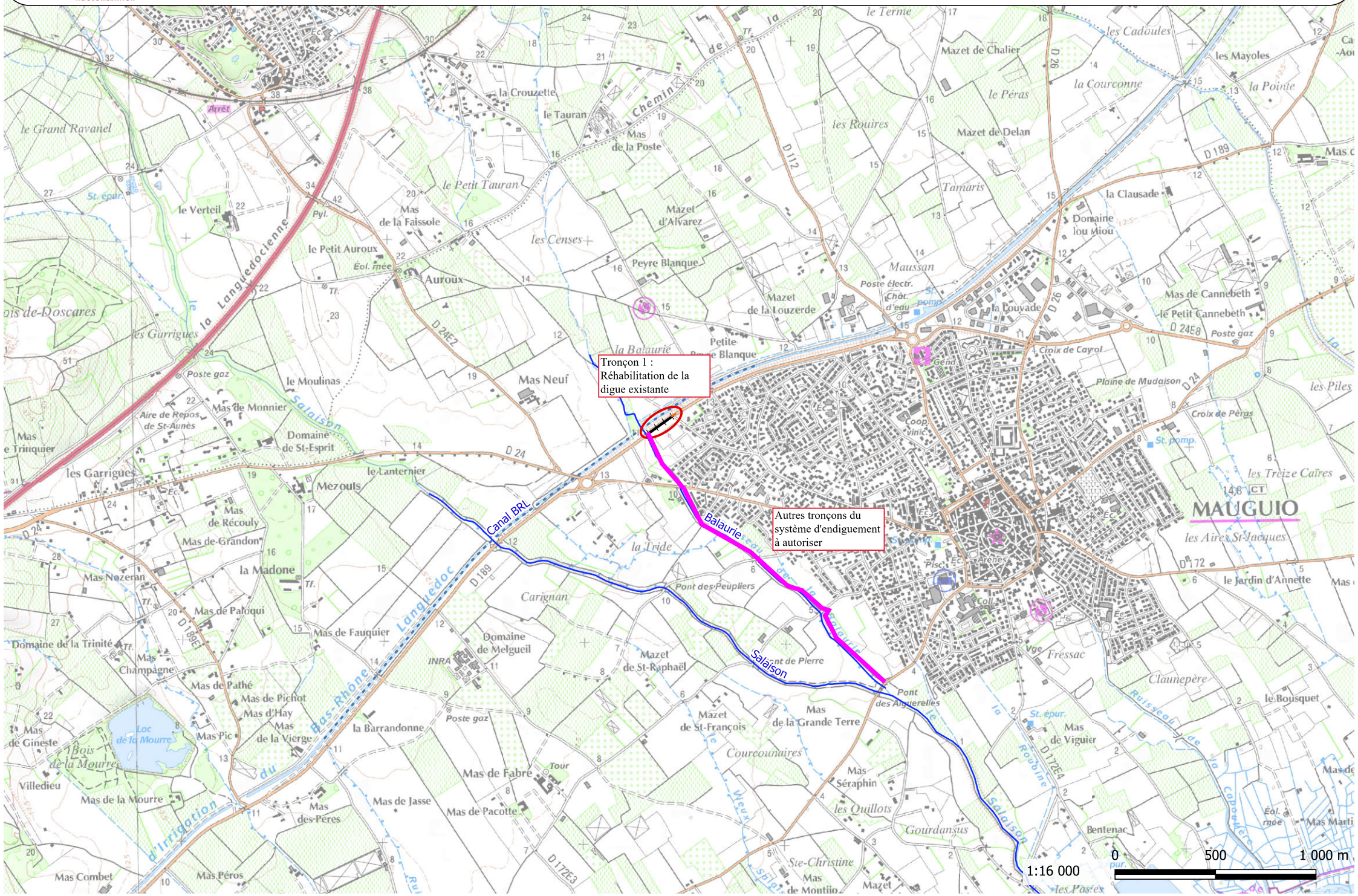


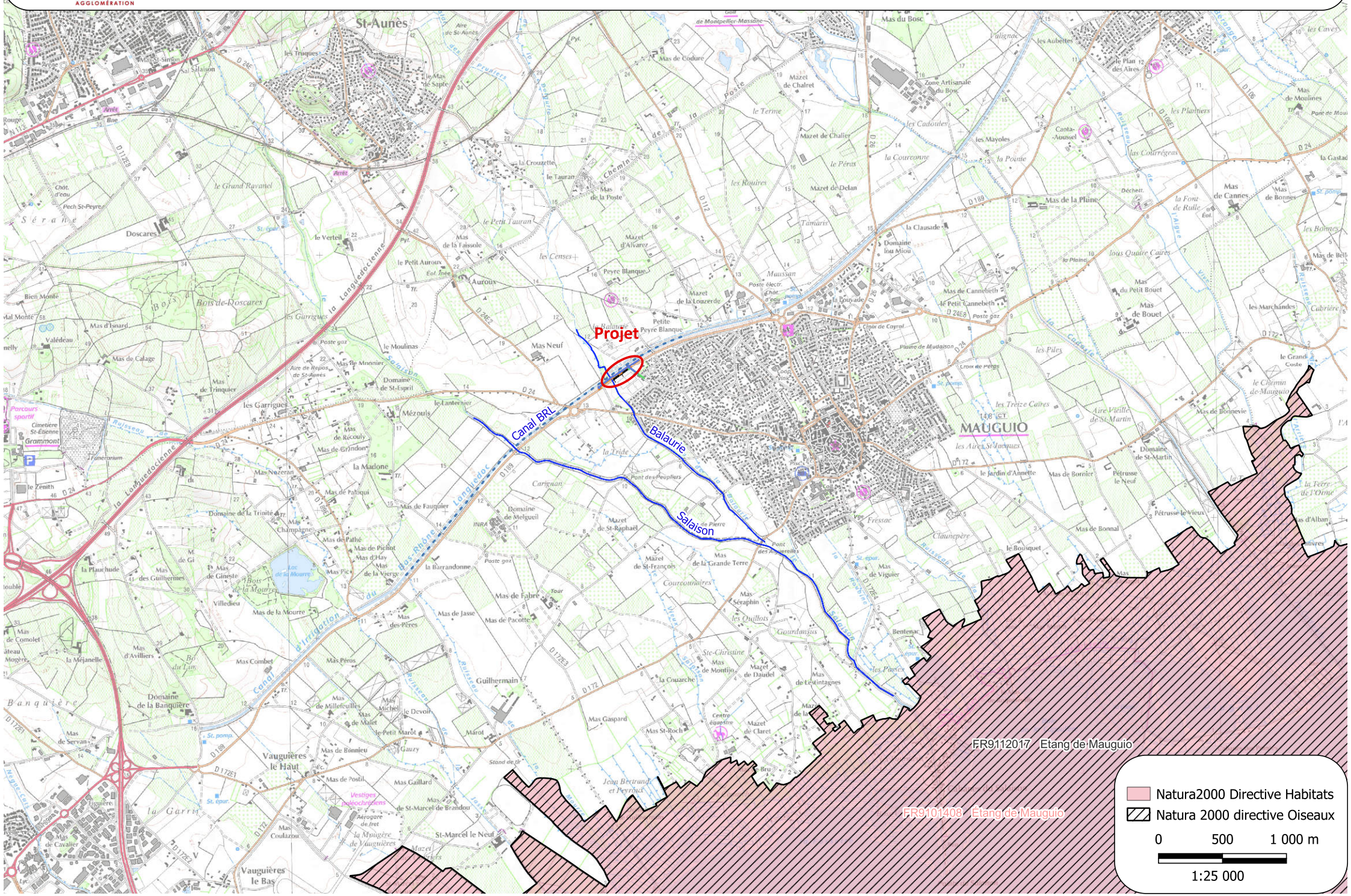
*1 Vue de la digue côté Est*



*2. Vue de la digue côté Ouest*







Projet

Canal BRL

Balaurie

Salaison

FR9112017 Etang de Mauguio

FR9101408 Etang de Mauguio

Natura2000 Directive Habitats

Natura 2000 directive Oiseaux

0 500 1 000 m

1:25 000